

Revue spécialisée

Psinfo



Spécial
Vaccination
COVID-19

2/2021

**Vaccin anti-Covid :
où et pour qui ?**

Explication de la
stratégie de la
Confédération.

Pages 2 à 4

**Comment
s'inscrire ?**

Pro Senectute
apporte son aide
aux seniors.

Pages 5 et 10

**Que m'apporte le
vaccin ?**

Témoignage d'Albert
Hersche, un octogénaire
convaincu.

Page 11

Eveline Widmer-Schlumpf, présidente du conseil de fondation

Le 19 janvier, nous avons appelé, par le biais des médias, tous les seniors à se faire vacciner contre le coronavirus. Ils protègent de cette manière non seulement leur propre santé et celle des groupes vulnérables, mais aussi celle des personnes avec lesquelles ils ont des contacts au quotidien, comme leurs proches et le personnel soignant ou accompagnant. L'ensemble de la population et surtout de nombreuses entreprises ont déjà subi de nombreuses privations. Elles devront continuer à le faire pour protéger les personnes pour lesquelles le risque d'évolution grave de la maladie est élevé et pour maîtriser la pandémie de coronavirus. La vaccination constitue donc également un acte de solidarité envers la population plus jeune et active, qui applique les mesures permettant de protéger les personnes vulnérables. En se faisant vacciner, les seniors apportent une contribution importante au retour à la normalité.

Nous souhaitons ajouter notre pierre à l'édifice, au moyen de la communication. Nous soutenons les personnes âgées ainsi que leurs proches à travers un réseau de conseil présent dans l'ensemble de la Suisse, grâce à nos 24 organisations cantonales et intercantionales. En tant que plus grande organisation de Suisse pour les questions liées à la vieillesse et au vieillissement, Pro Senectute œuvre pour que les personnes devant tout particulièrement se protéger d'une infection au COVID-19 ne soient pas désavantagées dans l'accès à un vaccin.

Prenez soin de vous !

Une protection individuelle et collective

Certes, le vaccin contre le COVID-19 est disponible, mais la quantité de doses est limitée. Quels sont les groupes prioritaires et lesquels doivent faire preuve de patience ? Cet article détaille les principaux éléments de la stratégie de vaccination de la Confédération et de sa mise en œuvre par les cantons.

Soulagés, beaucoup se sont dit « enfin ! ». La vaccination suscite beaucoup d'espoir dans la lutte contre le COVID-19. Mi-janvier, les derniers cantons se sont mis à vacciner leurs citoyens. Or, les règles sont fixées non pas par les cantons eux-mêmes, mais par la Confédération. La stratégie de vaccination de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de la Commission fédérale pour les vaccinations (CFV) en constitue la feuille de route. Elle définit les objectifs de la campagne de vaccination ainsi que les moyens pour y parvenir.

Objectifs de la stratégie de vaccination

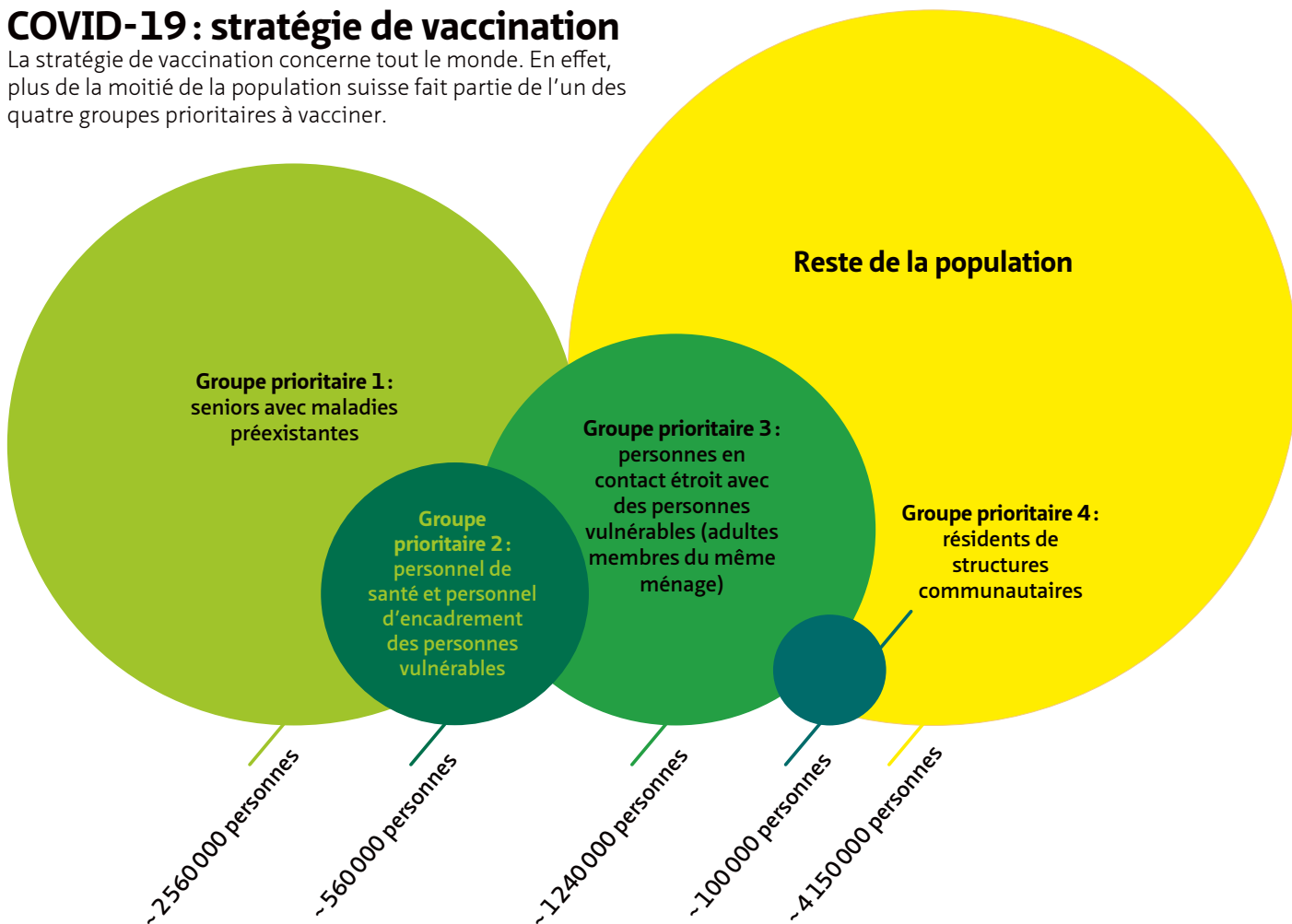
La vaccination doit contribuer à réduire autant que possible le nombre de malades ; il s'agit surtout d'empêcher les évolutions graves et mortelles de la maladie. La diminution du nombre de cas bénéficie non seulement à chaque personne en particulier, mais aussi à l'ensemble de la société. Moins on comptera de malades, plus faible sera le risque de surcharge du système hospitalier.

« La vaccination doit contribuer à réduire autant que possible le nombre de malades ; il s'agit surtout d'empêcher les évolutions graves. »

Garantir les soins constitue le deuxième objectif de la stratégie de vaccination. D'une part, le système de santé doit gérer tous les cas de COVID-19. D'autre part, les hôpitaux, les cliniques et les cabinets médicaux doivent continuer à être disponibles pour tous les autres traitements ambulatoires et stationnaires. Atteindre cet objectif est possible uniquement si, en plus de réduire le nombre de cas, on protège mieux la santé de celles et ceux qui travaillent dans ce domaine. Enfin, la vaccination vise aussi à enrayer d'autres conséquences négatives de la pandémie, dont le lien avec la situation médicale est seulement indirect : les restrictions dans les domaines culturel et social, les lacunes dans l'offre de formation et les menaces économiques découlant des faillites, des fermetures d'exploitation ou du chômage partiel.

COVID-19 : stratégie de vaccination

La stratégie de vaccination concerne tout le monde. En effet, plus de la moitié de la population suisse fait partie de l'un des quatre groupes prioritaires à vacciner.



La stratégie de vaccination de la Confédération contre le COVID-19 (image Office fédéral de la santé publique).

Pas tous impactés de la même manière

Les conséquences de la pandémie ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Chez les jeunes, le taux de contami-

nation est certes particulièrement élevé, mais l'évolution de la maladie est très rarement grave. Il en va différemment des personnes âgées : la probabilité d'une évolution grave, voire mortelle, est beaucoup plus élevée. La stratégie de vaccination prend cette réalité en considération : la Confédération a identifié quatre groupes de population à vacciner en priorité.



Plus d'informations

Vous trouverez de plus amples informations en appelant l'Infoline de Pro Senectute au 058 591 15 15 ou sur Internet : www.prosenectute.ch/corona. Le site www.ofsp-coronavirus.ch/vaccination vous fournit une liste des liens des sites Internet cantonaux contenant des informations spécifiques sur le déroulement de la vaccination. Les **organisations régionales de Pro Senectute** répondent également à vos questions (voir les données de contact à la page 5).

Qui est prioritaire ?

Tout en haut de la liste, on trouve les personnes vulnérables. Il s'agit des personnes âgées de 65 ans et plus et de celles souffrant de maladies préexistantes. Le vaccin les protège des suites potentiellement fatales de la maladie. Le système de santé est ainsi également déchargé. Le deuxième groupe à bénéficier de la vaccination est composé du personnel de santé et des personnes accompagnant les personnes vulnérables. L'objectif est de protéger aussi bien les soignant-e-s eux-mêmes/elles-mêmes que leurs patient-e-s. Par la même occasion, on réduit de cette manière le taux d'absentéisme.

Suite page 4

En troisième priorité, on trouve l'entourage des personnes vulnérables, comme les membres de la famille qui vivent au sein du même ménage. Ici encore, la vaccination permet de décharger le système de santé: elle évite que des personnes vulnérables doivent être hospitalisées après avoir été contaminées par leur entourage. Le quatrième et dernier groupe est constitué des personnes vivant dans des institutions communautaires.

Mise en œuvre dans les cantons

La stratégie de vaccination est mise en œuvre par les cantons. Bien que tous les cantons aient débuté la vaccination, la plupart des personnes souhaitant se faire vacciner devront encore se montrer patientes. Actuellement, la demande surpasse largement l'offre. Cette situation est notamment liée au fait que les doses de vaccin sont livrées petit à petit: dans un premier temps, du fabricant à la Confédération et, dans un second temps, aux cantons.

Étant donné la quantité limitée de doses, la majorité des cantons a commencé par vacciner uniquement les personnes du premier groupe. Nombre d'entre eux ont même ajouté des sous-groupes: Zurich et Berne, par

exemple, ont placé la limite d'âge inférieure à 75 ans et Saint-Gall même à 80 ans dans un premier temps. Cette situation devrait évoluer par étapes ces prochains mois: plus les quantités livrées seront grandes, plus le cercle des personnes ayant accès au vaccin sera grand, lui aussi. Les adultes ne présentant pas de vulnérabilité particulière pourront se faire vacciner après les personnes des groupes prioritaires.

Comment s'inscrire?

L'Office fédéral de la santé publique compte sur le fait que suffisamment de doses de vaccin seront disponibles pour l'ensemble de la population d'ici l'été. Les échéanciers diffèrent toutefois

d'un canton à l'autre; les lieux de vaccination aussi: dans des cantons comme Argovie ou Schwyz, les hôpitaux ont le rôle principal, alors que des cantons comme Bâle-Ville et Lucerne ont mis en place des structures séparées.

Les résident-e-s des EMS et des maisons de retraite ne doivent pas prendre rendez-vous eux-mêmes/elles-mêmes pour se faire vacciner; c'est l'institution qui s'en charge. Les personnes souffrant de maladies graves préexistantes sont invitées à s'adresser idéalement à leur médecin. Pour les autres, l'inscription se fait généralement sur le site Internet du canton. On peut aussi y voir quel groupe prioritaire a déjà accès au vaccin.

24 organisations

cantonaux et intercantonaux de Pro Senectute apportent leur aide au sujet de la vaccination et se tiennent à disposition par téléphone.



Les trois questions/réponses majeures sur la stratégie de vaccination

Qui vaccine-t-on en premier?

Les personnes vulnérables sont prioritaires. Selon la stratégie de la Confédération, il s'agit des personnes âgées de 65 ans et plus et/ou souffrant de maladies préexistantes. Certains cantons ont relevé la limite d'âge à 75 ou 80 ans, car la quantité de doses de vaccin n'est pas encore suffisante.

Qui ne devrait pas se faire vacciner?

Pour l'instant, aucune donnée sur la vaccination n'est disponible pour

les enfants et les adolescents. C'est pourquoi celle-ci n'est autorisée qu'à partir de 16 ans. La vaccination est déconseillée aux femmes enceintes et aux personnes allergiques à un composant du vaccin. Une personne qui présente des symptômes ou se trouve encore en quarantaine devrait attendre que les symptômes aient disparu ou que la quarantaine se termine avant de se faire vacciner. Par contre, lorsque l'on est rétabli, on peut sans problème se faire vacciner.

Quand les personnes sans vulnérabilité particulière pourront-elles se faire vacciner?

L'Office fédéral de la santé publique compte sur le fait que toutes les personnes qui le souhaitent pourront se faire vacciner d'ici l'été. Tout dépend de la quantité de doses de vaccin disponibles.

Dans tout le pays, Pro Senectute répond par téléphone aux questions sur la vaccination

Infoline
058 591 15 15

- AG Aargau**
Suhrenmattstrasse 29
5035 Unterentfelden
Téléphone 062 837 50 70
info@ag.prosenectute.ch
www.ag.prosenectute.ch
- GE Genève**
Route de Saint-Julien 5b
1227 Carouge
Téléphone 022 807 05 65
info@ge.prosenectute.ch
www.ge.prosenectute.ch
- OW Obwalden**
Marktstrasse 5
6060 Sarnen
Téléphone 041 666 25 45
info@ow.prosenectute.ch
www.ow.prosenectute.ch
- TI Ticino e Moesano**
Via Vanoni 8/10
Postfach 4664
6904 Lugano
Téléphone 091 912 17 17
info@prosenectute.org
www.ti.prosenectute.ch
- AI Appenzell Innerrhoden**
Marktgasse 10c
9050 Appenzell
Téléphone 071 788 10 21
info@ai.prosenectute.ch
www.ai.prosenectute.ch
- GL Glarus**
Gerichtshausstrasse 10
Postfach 655
8750 Glarus
Téléphone 055 645 60 20
info@gl.prosenectute.ch
www.gl.prosenectute.ch
- SG St. Gallen**
Davidstrasse 16
Postfach, 9001 St. Gallen
Téléphone 071 227 60 06
info@sg.prosenectute.ch
www.sg.prosenectute.ch
- UR Uri**
Gitschenstrasse 9
6460 Altdorf
Téléphone 041 870 42 12
info@ur.prosenectute.ch
www.ur.prosenectute.ch
- AR Appenzell Ausserrhoden**
Gossauerstrasse 2
9100 Herisau
Téléphone 071 353 50 30
info@ar.prosenectute.ch
www.ar.prosenectute.ch
- GR Graubünden**
Alexanderstrasse 2
7000 Chur
Téléphone 081 300 35 35
info@gr.prosenectute.ch
www.gr.prosenectute.ch
- SH Schaffhausen**
Vorstadt 54
Postfach 1135
8201 Schaffhausen
Téléphone 052 634 01 01
info@sh.prosenectute.ch
www.sh.prosenectute.ch
- VD Vaud**
Rue du Maupas 51
1004 Lausanne
Téléphone 021 646 17 21
info@vd.prosenectute.ch
www.vd.prosenectute.ch
- BB Beider Basel**
Luftgässlein 3
Postfach
4010 Basel
Téléphone 061 206 44 44
info@bb.prosenectute.ch
www.bb.prosenectute.ch
- AJ Arc Jurassien (JU, NE, JUBE)**
Rue du Puits 4
2800 Delémont
Téléphone 032 886 83 20
prosenectute.delemont@ne.ch
www.arcjurassien.prosenectute.ch
- SO Solothurn**
Hauptbahnhofstrasse 12
Postfach 660
4500 Solothurn
Téléphone 032 626 59 59
info@so.prosenectute.ch
www.so.prosenectute.ch
- VS Valais**
Rue de la Porte-Neuve 20
1950 Sion
Téléphone 027 322 07 41
info@vs.prosenectute.ch
www.vs.prosenectute.ch
- BE Bern**
Worbentalstrasse 32
3063 Ittigen
Téléphone 031 359 03 03
info@be.prosenectute.ch
www.be.prosenectute.ch
- LU Luzern**
Maihofstrasse 76
Postfach 3640
6002 Luzern
Telefon 041 226 11 88
info@lu.prosenectute.ch
www.lu.prosenectute.ch
- SZ Schwyz**
Bahnhofstrasse 29
Postfach 453, 6440 Brunnen
Telefon 041 825 13 88
info@sz.prosenectute.ch
www.sz.prosenectute.ch
- ZG Zug**
Aegeristrasse 52
6300 Zug
Telefon 041 727 50 50
info@zg.prosenectute.ch
www.zg.prosenectute.ch
- FR Fribourg**
Passage du Cardinal 18
1700 Fribourg
Téléphone 026 347 12 40
info@fr.prosenectute.ch
www.fr.prosenectute.ch
- NW Nidwalden**
St. Klara-Rain 1
Téléphone 931, 6370 Stans
Telefon 041 610 76 09
info@nw.prosenectute.ch
www.nw.prosenectute.ch
- TG Thurgau**
Rathausstrasse 17
Téléphone 292, 8570 Weinfelden
Telefon 071 626 10 80
info@tg.prosenectute.ch
www.tg.prosenectute.ch
- ZH Zürich**
Forchstrasse 145
8032 Zürich
Téléphone 058 451 51 00
info@pszh.ch
www.pszh.ch

« Les avantages l'emportent sur les risques »

Deux vaccins anti-COVID-19 sont autorisés à ce jour en Suisse. Julia Djonova, de Swissmedic, explique comment ils agissent et pourquoi leur développement a été aussi rapide. Elle expose aussi les raisons pour lesquelles la vaccination est un acte de solidarité.

Comment agissent les vaccins du groupe américain Moderna et du duo américano-allemand Pfizer/BioNtech ?

Dr. Julia Djonova, Swissmedic : Les deux vaccins amènent les cellules du corps à produire une protéine précise, la protéine spicule (dite « spike »). Celle-ci est typique du virus SRAS-CoV-2. Dès que le système immunitaire reconnaît la protéine spike, il produit des anticorps.

Ces deux vaccins utilisent la nouvelle technologie de l'ARN messenger. Quelle en est la particularité ?

L'ARN messenger (ARNm) est une substance qui donne aux cellules les instructions pour produire des protéines. L'ARNm dans les vaccins est un produit de synthèse : il transporte le plan de fabrication de la protéine spike typique du COVID-19 dans les cellules, ce qui déclenche une réaction immunitaire.

Comment fonctionnent les autres vaccins anti-COVID-19 ?

Dans le cas des vaccins « classiques », ce sont des parties des agents pathogènes ou des protéines du virus qui provoquent la réponse immunitaire. D'autres vaccins anti-COVID-19 utilisent des vecteurs viraux. Eux aussi visent la production de la protéine spike par le corps, non pas au moyen de l'ARNm, mais grâce à des virus modifiés servant à transporter l'information génétique du nouveau coronavirus.

Pourquoi les premiers vaccins autorisés en Suisse sont-ils précisément des produits à ARNm ?

Le délai dans lequel il est possible d'approuver un vaccin dépend des informations que les fabricants fournissent. Dans le cas des vaccins de Moderna et de Pfizer/BioNtech, les données à notre disposition suffisaient tout simplement à une évaluation fiable du rapport avantages-risques. Dans le cas des deux autres demandes, déposées par Astra-Zeneca et Johnson & Johnson, d'ailleurs pour des vaccins à vecteurs viraux, l'expertise est encore en cours.

La comparaison avantages/risques de nouveaux produits pharmaceutiques se trouve au cœur de votre travail. Quel est ce rapport dans le cas des vaccins autorisés ?

Les avantages l'emportent de loin sur les risques: sept à 14 jours après la seconde injection, la protection contre le COVID-19 est supérieure à 90 pour cent. L'efficacité est du même ordre chez les personnes âgées, ce qui ne va pas de soi en présence de comorbidités ou d'un système immunitaire affaibli. Les effets secondaires les plus fréquents observés jusqu'ici ressemblent à ceux des vaccins contre la grippe.

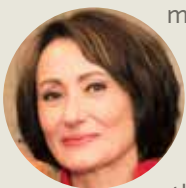
Et quels sont les effets secondaires les plus fréquents ?

Des rougeurs, des enflures et des douleurs au point d'injection, de la fièvre ou des maux de tête et des douleurs musculaires. Ces réactions sont en général faibles et disparaissent après quelques jours. Les risques du vaccin sont bien plus faibles que ceux associés au COVID-19, surtout pour les personnes susceptibles de développer une forme sévère de la maladie.

Il y a pourtant eu des cas de réactions allergiques graves.

C'est vrai. Ces chocs anaphylactiques ne sont toutefois survenus qu'une trentaine de fois sur plusieurs millions de personnes vaccinées. Nous avons revu en conséquence les informations sur le produit en Suisse : les personnes avec des allergies connues aux composants ne devraient pas se faire vacciner.

À propos



La **Dr Julia Djonova** (58 ans) est une médecin disposant d'une expérience clinique en cardiologie. Depuis 2007, elle dirige la section Transplants de l'Institut suisse des produits thérapeutiques Swissmedic.

Cette section est responsable de l'autorisation et de la surveillance de produits développés à partir de thérapies nouvelles, comme les vaccins à ARNm ou à vecteurs viraux. La Dr Djonova et son équipe autorisent les études cliniques sur ces produits, valident les mises sur le marché, délivrent des autorisations d'exploitation et effectuent des inspections. Avant de rejoindre Swissmedic, la Dr Djonova a travaillé à l'Office fédéral de la santé publique et fait de la recherche aux universités de Lausanne et de Fribourg.



Images mise à disposition et KEYSTONE-sda / Laurin Gullieron

Les vaccins sont arrivés sur le marché en un an, alors que leur élaboration dure en principe plusieurs années. Que sait-on réellement de ces produits à ce jour ?

Toutes les études précliniques et cliniques ont été menées. Les trois phases de l'étude, à savoir « sécurité », « dosage » et « efficacité », qui se font d'habitude l'une après l'autre, ont eu lieu en parallèle. Cela a fortement accéléré le processus, tout comme l'examen en continu des demandes chez Swissmedic.

Et pourtant : nous ne savons par exemple pas encore combien de temps dure la protection du vaccin.

C'est juste. Notez toutefois que les études cliniques des fabricants continueront encore jusqu'à deux ans. Nous recevons donc en permanence de nouvelles informations, également des campagnes de vaccination lancées partout dans le monde ou d'études indépendantes supplémentaires.

Nous ne savons pas non plus si le vaccin peut empêcher la transmission du virus. Une vaccination du personnel soignant comme geste de solidarité ne sert-elle donc à rien ?

Il n'est pas encore clair si l'on peut être contagieux malgré le vaccin. Je souhaite cependant rappeler que les risques de la vaccination sont faibles par rapport aux avantages. Et la probabilité que le vaccin stoppe ou ralentisse au moins beaucoup la propagation du virus est très importante.

Combien de temps faudra-t-il pour répondre à ces questions ?

Tout peut aller très vite ou durer encore des mois. Cela dépend des données recueillies en permanence ou qui

nous sont soumises par la suite. Les efforts déployés pour clarifier rapidement ces questions sont toutefois énormes.

Mais il faudra attendre des années pour connaître l'innocuité à long terme des vaccins...

Pas exactement. Les données précliniques et cliniques déjà disponibles nous permettent de déduire le profil d'innocuité des vaccins anti-COVID-19 et de savoir plus ou moins à quoi nous attendre.

C'est la première fois que des vaccins à ARNm sont utilisés. N'entraînent-ils pas aussi des risques supplémentaires ?

La technologie de l'ARNm n'est pas une parfaite inconnue. C'est certes la première fois qu'elle est utilisée à grande échelle sous forme de vaccin sur des personnes saines. Elle s'appuie toutefois sur plus de quinze ans de recherche fondamentale et d'expérience dans la recherche sur le cancer. En outre, Swissmedic surveille de très près les effets secondaires des vaccins autorisés.

Les vaccins à ARNm peuvent-ils modifier le génome ?

Non. Les vaccins ne possèdent pas les mécanismes nécessaires pour pénétrer dans le noyau cellulaire. En outre, les substances sont éliminées au bout de quelques jours.

Plusieurs mutations du coronavirus sont apparues. Le vaccin reste-t-il efficace contre tous les variants ?

Tout indique que c'est le cas jusqu'à présent.

Mention : article réalisé sur la base des connaissances disponibles à la clôture de la rédaction (5 février 2021).

Histoire de la vaccination : de l'éradication de la variole au vaccin anti-Covid

Espoirs, doutes, exploits et revers : depuis le développement du premier vaccin, ce sujet a toujours déchaîné les passions. Une chose est sûre : les vaccins ont préservé la population des maladies et de la mort. Le développement de celui contre le coronavirus marque un nouveau chapitre dans l'histoire des vaccins.

L'ère de la vaccination moderne a commencé en 1796 par une expérience. Dans les régions rurales, on savait que les personnes qui avaient eu la variole de la vache ne contractaient pas la variole humaine. Fort de ce constat, le médecin de campagne anglais Edward Jenner tenta une expérience osée : « Il inocula au fils de son jardinier du pus prélevé sur une fermière atteinte de la variole de la vache », raconte Iris Ritzmann, médecin et historienne de la médecine. L'enfant de huit ans tomba légèrement malade : frissons, manque d'appétit et maux de tête. Une fois les maux disparus, Jenner l'exposa aux agents pathogènes de la variole humaine. L'enfant ne présenta aucune réaction : après s'être rétabli de l'infection à la variole de la vache, son corps avait développé des défenses immunitaires contre la variole humaine. Il resta en bonne santé.

Un véritable tour de force ! Car ce virus semait la terreur depuis des siècles, avec à la clef une fièvre élevée, des pustules sur tout le corps et, souvent, la mort. « La variole était dangereuse. On estime qu'entre un dixième et un tiers des malades en mouraient », explique Iris Ritzmann.

Jenner ayant utilisé le pus variolique d'une personne atteinte de la vaccine, la variole des bovins, il baptisa sa méthode « vaccination ». Ce n'est toutefois pas lui qui a inventé ce principe. Plusieurs siècles auparavant, en Inde, en Chine et en Turquie, on scarifiait la peau de personnes saines pour leur inoculer du pus variolique de malades rétablis. Cette méthode, la « variolisation », a fait quelques victimes. Reste que celles et ceux qui survivaient à la maladie ainsi provoquée étaient ensuite protégés.

La vaccination, pour sa part, présentait de nombreux avantages : la variole de la vache n'était pas mortelle, et les sujets vaccinés ne constituaient pas une source d'infection pour la variole humaine. Il fut ensuite possible de se faire vacciner dans de nombreux pays d'Europe. Ce vaccin connut l'un des plus grands succès des programmes globaux de vaccination. Aujourd'hui, la variole est considérée comme éradiquée.

Soulagement ou danger ?

L'essor de la vaccination suscita d'énormes espoirs. Car au début du 19^e siècle, de nombreuses épidémies sévissaient :



tuberculose, choléra, typhus... En outre, la population était affaiblie par la famine et les eaux contaminées. Les vaccins déclenchaient l'euphorie. Des voix critiques s'élevaient toutefois: «Le scepticisme à l'égard des vaccins a toujours existé», déclare Eberhard Wolff, historien des civilisations et de la médecine.

Autrefois, les médecins craignaient qu'en même temps que la variole bovine, on inocule des caractéristiques animales. Ces réflexions n'ont plus cours aujourd'hui. D'autres, en revanche, ont perduré à travers les siècles. «Il y a toujours eu des doutes sur la sécurité et l'efficacité de la vaccination, ainsi qu'une mise en balance des risques du vaccin et des dangers de la maladie», précise Eberhard Wolff.

« Tant qu'il y aura des vaccins, il y aura de la défiance. »

Eberhard Wolff,
historien des civilisations et de la médecine

À cela rien d'étonnant, puisqu'à l'époque, vaccination rimait souvent avec complications. En effet, il arrivait qu'elle transmette d'autres maladies. Autre constante dans l'histoire, que l'on retrouve aujourd'hui: la crainte de l'obligation de se faire vacciner, ou le souhait de disposer librement de son corps. Iris Ritzmann est convaincue que ces réticences jouent un rôle important: «Au fil de l'histoire, elles ont permis de reconnaître les faiblesses et de corriger les erreurs.»

Meilleure protection contre les maladies infantiles

À la vaccination contre la variole, issue de la médecine laïque, a succédé plusieurs décennies plus tard le vaccin contre la rage, mis au point par Louis Pasteur dans les années 1870 avec des essais sur des animaux en laboratoire. Outre d'autres vaccins contre des maladies infantiles comme la coqueluche et la diphtérie, celui contre la poliomyélite a soulagé la population. Car jusque dans les années 1950, cette maladie a paralysé et tué de nombreux enfants. La Suisse ne compte plus un seul cas de poliomyélite depuis trente ans.

Il existe aujourd'hui des vaccins contre bien d'autres maladies. Chez nous, on compte 13 vaccins de base

recommandés, comme ceux contre la rougeole, les pneumocoques ou les papillomavirus humains. D'autres vaccins importants manquent toutefois encore à l'appel, par exemple contre la malaria et le SIDA. Ces maladies font partie des plus meurtrières: plus d'un million de victimes chaque année. La lutte contre la malaria voit toutefois poindre une lueur d'espoir, avec une possible percée réalisée l'an dernier.

Plus vite que jamais

L'avenir nous dira quelle trace la vaccination contre le Covid-19 laissera dans l'histoire. Une chose est sûre: jamais autant de chercheurs n'avaient travaillé en même temps et en concurrence à la création d'un vaccin. Par ailleurs, les vaccins autorisés aujourd'hui, en plus d'avoir battu tous les records de rapidité en matière de développement, reposent sur une nouvelle méthode (voir interview aux pages 6 et 7). «S'ils s'avèrent efficaces et ne provoquent pas d'effets secondaires majeurs à long terme, ils pourraient ouvrir la voie à d'autres vaccinations sur le même principe», explique Iris Ritzmann. «Les nombreux projets de recherche parallèles en cours recèlent peut-être encore d'autres découvertes.»

Les efforts déployés pour la vaccination anti-Covid pourraient ainsi aider à lutter contre d'autres maladies également. On peut l'espérer, car l'histoire de la vaccination n'a pas encore écrit son dernier chapitre.

Les spécialistes

C'est leur intérêt commun pour l'histoire de la vaccination contre la variole qui a réuni il y a de nombreuses années le couple de spécialistes Iris Ritzmann et Eberhard Wolff. **Iris Ritzmann** est médecin et historienne de la médecine. Depuis trente ans, elle enseigne à la faculté de médecine de l'Université de Zurich. Elle s'est penchée pour la première fois sur le thème de la vaccination dans le cadre de sa recherche sur les causes de décès en Suisse.



Eberhard Wolff est historien des civilisations et de la médecine. Il enseigne et travaille en tant que chercheur aux universités de Zurich et de Bâle. Il a consacré sa thèse au scepticisme vis-à-vis de la vaccination contre la variole.

Une aide rapide pour s'inscrire à la vaccination

Entraide entre seniors : dans le canton de Glaris, les personnes qui le souhaitent peuvent recevoir l'aide de Pro Senectute pour s'inscrire à la vaccination. Cette prestation de Pro Senectute Glaris a été mise en place en l'espace de quelques jours.



Avec Pro Senectute canton de Glaris, 15 seniors compétents dans le domaine informatique aident à s'inscrire en ligne à la vaccination contre le coronavirus (image mise à disposition).

Dans le canton de Glaris, il est possible de s'inscrire en ligne à la vaccination contre le coronavirus. Cette possibilité est toutefois souvent difficile à utiliser pour la frange de la population prioritaire, à savoir les personnes âgées de 75 ans et plus. Forte de ce constat, Pro Senectute canton de Glaris a mis en place une aide simple et rapide. « Nous nous chargeons de l'inscription gratuitement par téléphone », explique Peter Zimmermann, le directeur. Depuis le début de la vaccination, une équipe de 15 seniors compétents dans le domaine informatique fournissent leur aide. Les personnes peu à l'aise avec

l'informatique peuvent contacter Pro Senectute au numéro 055 645 60 20 pour communiquer leurs coordonnées. Un membre de l'équipe les rappelle ensuite pour passer en revue le formulaire d'inscription et y saisir les réponses. Il y est par exemple demandé si la personne souffre de maladies préexistantes, si elle a déjà discuté de la vaccination avec son médecin ou si elle vit dans une structure communautaire. Après l'inscription, le/la client-e reçoit un SMS avec la date de rendez-vous. Si le/la client-e ne possède pas de téléphone portable, Pro Senectute lui communique la date du rendez-vous par téléphone. « Nombre de nos client-e-s sont dépassés par la quantité de questions et l'utilisation de l'outil d'inscription », affirme Peter Zimmermann. Cette prestation est un succès. « Les besoins sont énormes. La première semaine, nous avons effectué une centaine d'inscriptions. Les client-e-s sont soulagé-e-s et l'équipe de seniors en charge de les aider le fait avec plaisir, d'autant plus que beaucoup d'autres activités tombent à l'eau à cause du coronavirus. Certains membres de l'équipe avaient l'habitude d'organiser des ateliers pour Pro Senectute, dans lesquels ils expliquent par exemple le fonctionnement d'applications », explique Peter Zimmermann. De l'idée, on est passé directement à la mise en place. « Lorsque nous avons appris qu'il était uniquement possible de s'inscrire en ligne, nous nous sommes rendu compte qu'il fallait agir. Quatre jours plus tard, nous étions prêts », raconte Peter Zimmermann. « Nous sommes heureux de pouvoir aider. »

À propos

Peter Zimmermann (56 ans) dirige Pro Senectute canton de Glaris depuis bientôt huit ans. À son arrivée, il bénéficiait déjà d'une longue expérience en tant que directeur d'EMS et de maisons de retraite. Il a débuté sa carrière en tant que cuisinier, un talent qu'il aime partager dans le cadre de cours de cuisine de Pro Senectute.

« C'est en refusant qu'on court des risques »

Albert Hersche, agriculteur, fait partie des premières personnes vaccinées contre le coronavirus dans le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures. Une maladie préexistante a incité l'octogénaire à franchir ce pas. Désormais, il se réjouit de pouvoir bientôt à nouveau avoir une vie sociale.

Albert Hersche a connu une année difficile. Cet Appenzellois de 82 ans a subi un infarctus en juin dernier. Il a été hospitalisé dix jours, avant de passer une semaine en clinique de réadaptation. Depuis, l'agriculteur se sent atteint dans sa santé. « Ce n'est plus la même chose », explique-t-il après la traite matinale. « Je suis vite fatigué et je supporte moins bien le froid qu'avant. » En raison de ses problèmes de santé, il était clair pour Albert Hersche qu'il se ferait vacciner contre le COVID-19. « Je sais par expérience qu'un vaccin peut être vital », raconte-t-il. Lors d'une épidémie de grippe il y a plusieurs années, son père, qui souffrait déjà d'une autre maladie, a été vacciné. Sa mère et lui non. Or, peu après, tous deux ont été très malades alors que son père n'a pas été touché. « Le vaccin a sauvé mon père », affirme Albert Hersche.

Lorsqu'il a entendu parler de plus en plus fréquemment dans son entourage de l'évolution dramatique que pouvait avoir le COVID-19, il s'est intéressé à la vaccination. Il a cherché dans la presse des informations sur le vaccin lui-même, sur les premiers tests à l'étranger et sur la stratégie de vaccination de la Suisse. Les risques tant discutés ne l'ont pas fait hésiter. « C'est en refusant le vaccin qu'on court des risques », estime-t-il convaincu. Sur les conseils de son médecin de famille, Albert Hersche s'est inscrit par téléphone à l'hôpital d'Appenzell pour se faire vacciner. Comme il souffre d'une autre pathologie, il a rapidement obtenu un rendez-vous et a reçu la première injection au début janvier. « C'est comme le vaccin contre la grippe », a-t-il commenté quelques jours plus tard. Il n'a ressenti aucun effet indésirable.

Malgré ses problèmes cardiaques, Albert Hersche entend bien garder sa ferme. C'est là qu'il a grandi, sur une colline avec vue sur la Sitter, non loin d'Appenzell. Son frère et son voisin l'aident occasionnellement pour certains travaux. En ce moment, ce sont d'ailleurs presque les seuls contacts de l'agriculteur, qui vit seul. Les relations sociales

lui manquent beaucoup. Grâce au vaccin, il va pouvoir se réjouir de la réouverture des cafés et restaurants: « J'ai hâte de pouvoir retourner au café Anker ou au restaurant Migros, c'est sûr. »

Aide pour l'inscription

À Appenzell Rhodes-Intérieures, la majorité des médecins de famille vaccinent eux-mêmes. De plus, une permanence téléphonique a été mise en place pour l'inscription (071 788 99 66). On peut y obtenir un rendez-vous via e-mail, SMS ou WhatsApp. Pour toutes les personnes qui n'ont pas accès à ces moyens de communication, Pro Senectute propose son aide, dans ce canton aussi (voir également page 5). Les personnes intéressées sont informées de l'offre par la permanence téléphonique et peuvent laisser leurs coordonnées. Pro Senectute les rappelle et les accompagne dans leurs démarches.

Albert Hersche, né en 1938, vit avec ses trois vaches et ses deux chats dans une ferme à proximité d'Appenzell. (Image mise à disposition).



Lectures et médias

Isolement des personnes âgées : les effets du confinement. L'isolement de nos aînés est une vraie distanciation sociale

Petits Frères des Paures, Paris 2020 (en ligne : www.age-platform.eu)

Face à la situation inédite que nous vivons qui bouleverse la vie de millions de personnes âgées, nous avons décidé d'avancer la date de notre rapport et de donner la parole aux personnes de 60 ans et plus, y compris celles exclues du numérique, afin qu'elles puissent s'exprimer sur les conséquences du confinement, sur leurs conditions de vie, sur leur quotidien bouleversé, sur ce qu'elles espèrent pour les fameux « jours d'après »

EMS et coronavirus : sortir du traumatisme

Véronique Châtel, Générations, No 127, pages 12 à 17, 2020

(en ligne : www.generations-plus.ch)

De la pandémie du printemps, il reste beaucoup de chagrin et de colère. Aussi bien du côté des résidents et de leur famille que du côté des professionnels des EMS. Quelles leçons tirer de cette crise sanitaire pour aller de l'avant, différemment ? L'enquête de générations.

Rapport scientifique « Les 65 ans et plus au cœur de la crise COVID-19 » : rapport général

Christian Maggiori et Maël Dif-Pradalier, Haute école de travail social (HES-SO), Fribourg 2020 (en ligne : www.hets-fr.ch)

Le vécu des 65 ans et plus au cœur de la première vague de la crise socio-sanitaire liée au COVID-19. Parce qu'elles étaient considérées comme des « personnes à risque », les 65+ étaient directement concernées par les mesures prises par les autorités pour faire face COVID-19. Pourtant, leur parole a été peu entendue dans les débats publics. L'étude lancée par la HETS-FR avait pour objectif de leur donner la parole et de recueillir leur témoignage durant cette période inédite.

Impressum

Édition : Pro Senectute Suisse, Lavaterstrasse 60, case postale, 8027 Zurich, téléphone 044 283 89 89, kommunikation@prosenectute.ch, www.prosenectute.ch

Responsabilité générale : Peter Burri Follath

Rédaction et layout : Tatjana Kistler

Textes : Tatjana Kistler, sda awp multimedia avec Bettina Bhend, Sarah Hadorn, Ralph Hofbauer et Andrea Schmits

Traduction : Pro Senectute Suisse, roestibuecke.ch, Bernadette Coquoz

Imprimerie : Gutenberg Druck AG

© Pro Senectute Suisse



La plus grande bibliothèque consacrée à la vieillesse est intégrée à la Haute école zurichoise de sciences appliquées (ZHAW)

Depuis 1968, l'équipe de la bibliothèque de Pro Senectute Suisse a construit avec beaucoup d'enthousiasme la plus grande collection d'ouvrages spécialisés sur la vieillesse et le vieillissement du pays et a mis ce trésor de plus de 67 000 titres à la disposition de particuliers, d'étudiants, de spécialistes et d'organisations.

L'accès à ce catalogue doit à présent être encore étendu à d'autres cercles. C'est dans ce but que Pro Senectute Suisse et la ZHAW unissent leurs forces. Ainsi, entre mars et avril de cette année, le catalogue de la bibliothèque de Pro Senectute Suisse sera accueilli au sein de la bibliothèque de la ZHAW à Winterthur. « Ce déménagement dans un lieu des plus propices nous permettra de renforcer la transmission des connaissances sur la vieillesse et le vieillissement et de donner la possibilité à un public encore plus large d'y accéder », explique Dieter Sulzer, responsable du catalogue de Pro Senectute depuis neuf ans (voir image).

À partir d'avril 2021, les actuels et nouveaux clients de la bibliothèque de Pro Senectute Suisse pourront retrouver toute la collection dans les locaux de la bibliothèque de la haute école, ouverte six jours sur sept. Ceux-ci se situent à Winterthur, à proximité immédiate de la gare.